



Projet de budget 2024

Introduction

- Projet de budget de transition.
- Respect du déficit maximum admissible pour la première fois depuis l'instauration des dispositions transitoires en 2020.
- Forte croissance des revenus fiscaux, attribuable aux secteurs phares de l'économie genevoise et à l'entrée en vigueur de la RFFA.
- Hausse des dépenses liées à la démographie, à la crise migratoire, aux besoins de la population et aux dépenses sociales.
- Politique d'investissement ambitieuse avec des moyens importants alloués à la transition écologique et numérique.

Contexte - programme de législature

- Le PB 2024 sera suivi, cet automne, par le programme de législature du Conseil d'Etat et le plan financier quadriennal.
- Les priorités politiques à moyen terme seront présentées lors de la publication du programme de législature et du plan financier quadriennal.
- Nécessité de trouver des mesures structurelles sur le long terme qui seront présentées cet automne dans le cadre du plan financier quadriennal.

Contexte économique

- Depuis le début d'année 2023, la croissance de l'économie mondiale a ralenti.
- La conjoncture demeure favorable dans le canton de Genève malgré l'essoufflement de l'économie mondiale

Prévisions du GPE (juin 2023)	2023	2024
PIB CH réel	1.0%	1.2%
PIB GE réel	1.0%	1.2%
Inflation GE	2.0%	1.7%
Chômage GE	3.7%	3.9%

Aperçu PB 2024

En millions

	B 2023	PB 2024	Ecart	
			en Francs	en %
Charges de fonctionnement	9'984.6	10'367.2	382.6	3.8%
Revenus de fonctionnement	9'508.2	10'111.6	603.4	6.3%
Résultat net	-476.4	-255.7		
Résultats selon limite fixée à l'art. 68 LGAF		-279.0		

- Le résultat déficitaire de -255.7 millions respecte le déficit maximum admissible de -279 millions (frein au déficit).

Evolution des revenus

Revenus fiscaux, en millions de francs	C 2022	B 2023	PB 2024	Ecart PB 2024 - B 2023	
Personnes physiques (PP)	5'274	4'670	4'851	+181	+3.9%
Personnes morales (PM)	2'045	1'618	1'871	+253	+15.6%
Part cantonale aux recettes fédérales	840	727	805	+78	+10.7%
Impôts immobiliers	717	622	651	+29	+4.7%
Droits de successions et donations	264	186	214	+28	+15.1%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	120	122	122	+0	+0.0%
Autres impôts	9	9	10	+1	+10.5%
Total Impôts, taxes et droits	9'269	7'953	8'523	+570	+7.2%
Revenus non fiscaux	1'918	1'555	1'588	+33	+2.1%
Total revenus	11'186	9'508	10'112	+603	+6.3%

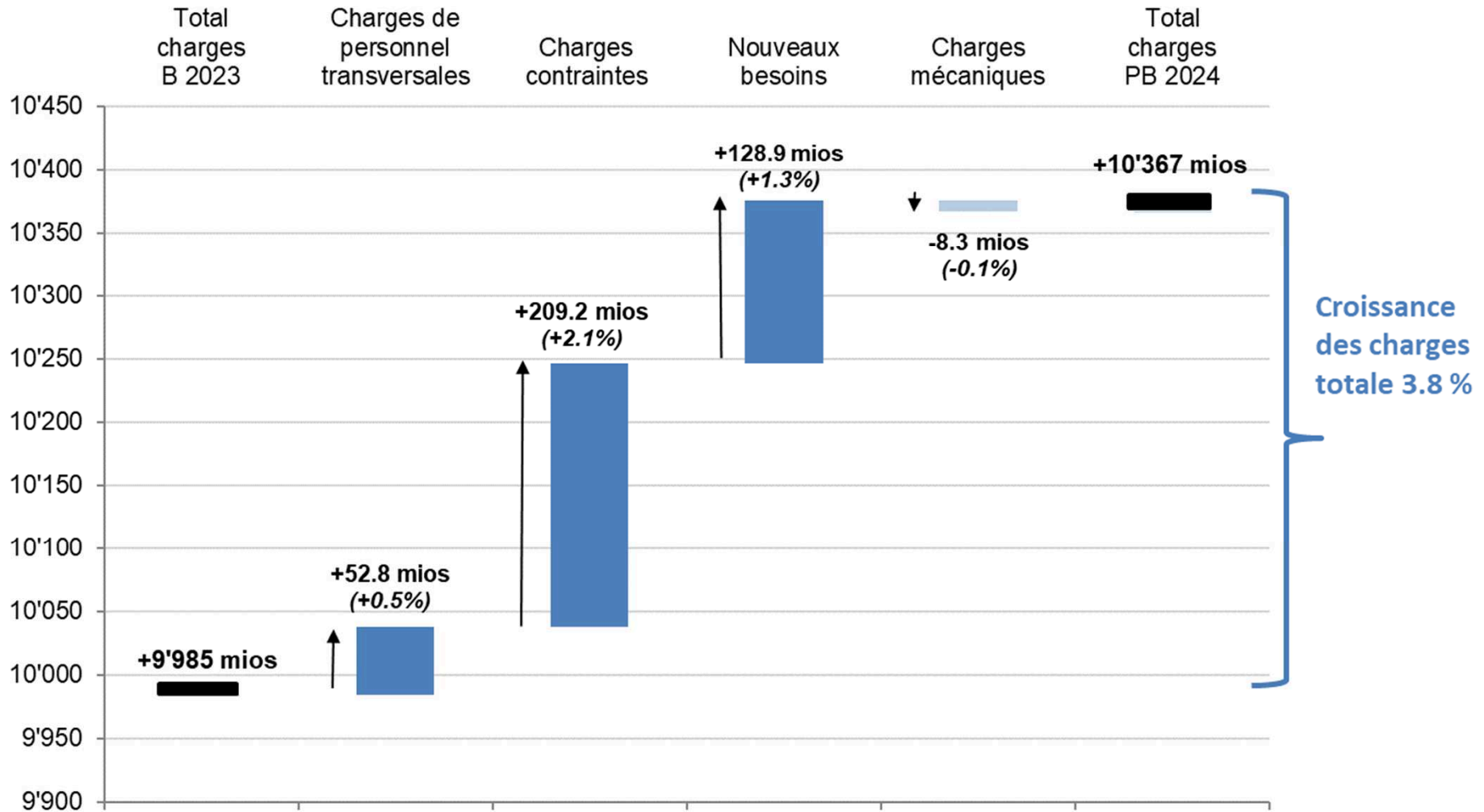
- La croissance de l'impôt des personnes morales est toujours vive, et reflète les prévisions des plus grandes entreprises du canton.

Choix politiques du Conseil d'Etat

- Répondre aux besoins de la population et aux enjeux majeurs liés à l'évolution de la démographie, ainsi qu'aux défis sociaux et migratoire.
- Maintenir les moyens supplémentaires temporaires au titre de subsides d'assurance maladie et de l'allocation logement compte tenu de la forte inflation et de ses effets sur la population.
- Poursuivre une politique volontaire et très ambitieuse en matière d'investissements avec des moyens importants alloués à la transition écologique et numérique.
- Limiter l'augmentation des charges sur lesquelles il est possible d'agir. L'augmentation des postes est contenue et reste inférieure à 2%.
- Octroyer l'annuité conformément au cadre légal, mais pas l'indexation afin de respecter la règle du frein au déficit.

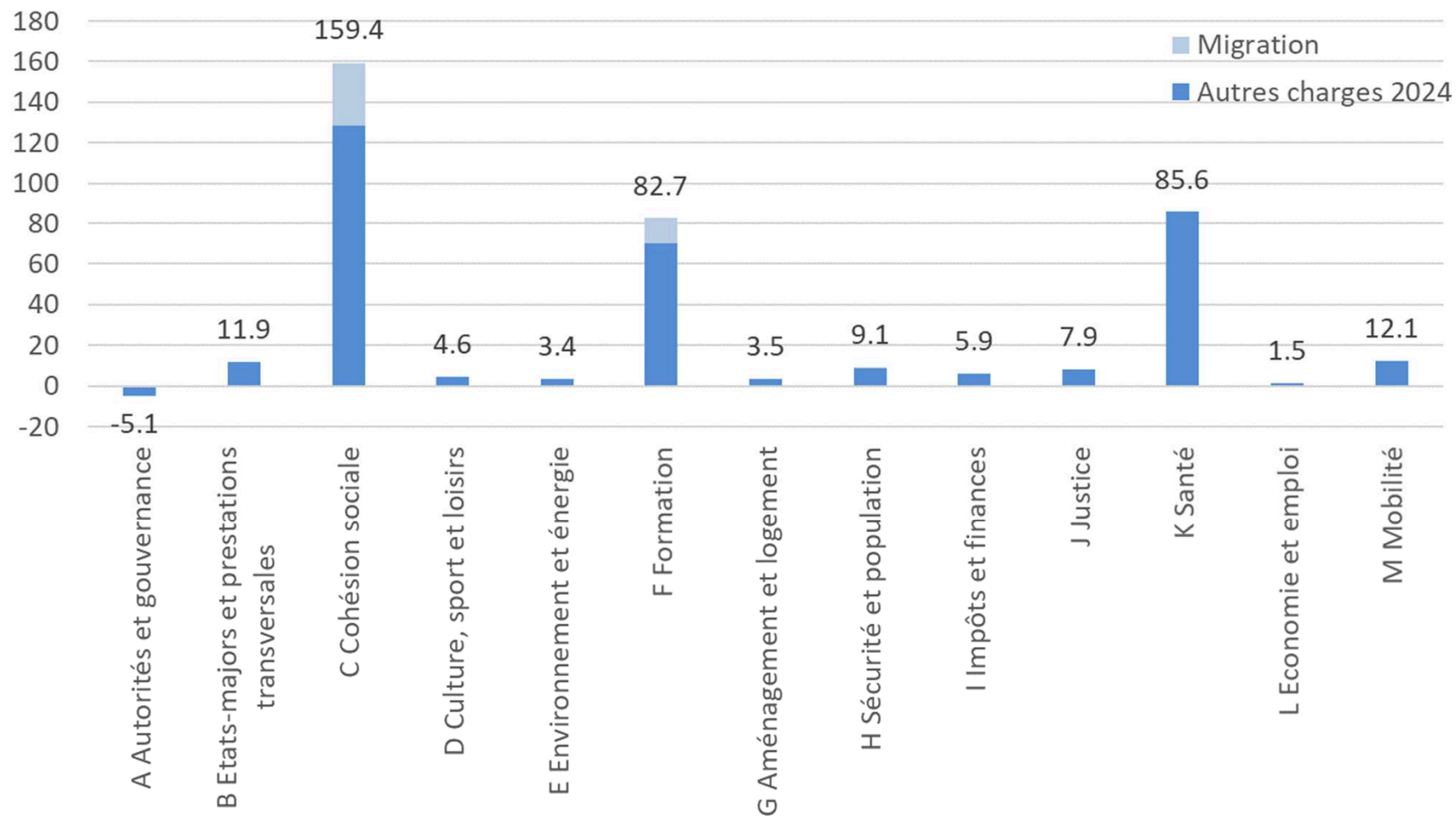
Croissance des charges PB 2024

variation des charges en millions et en %



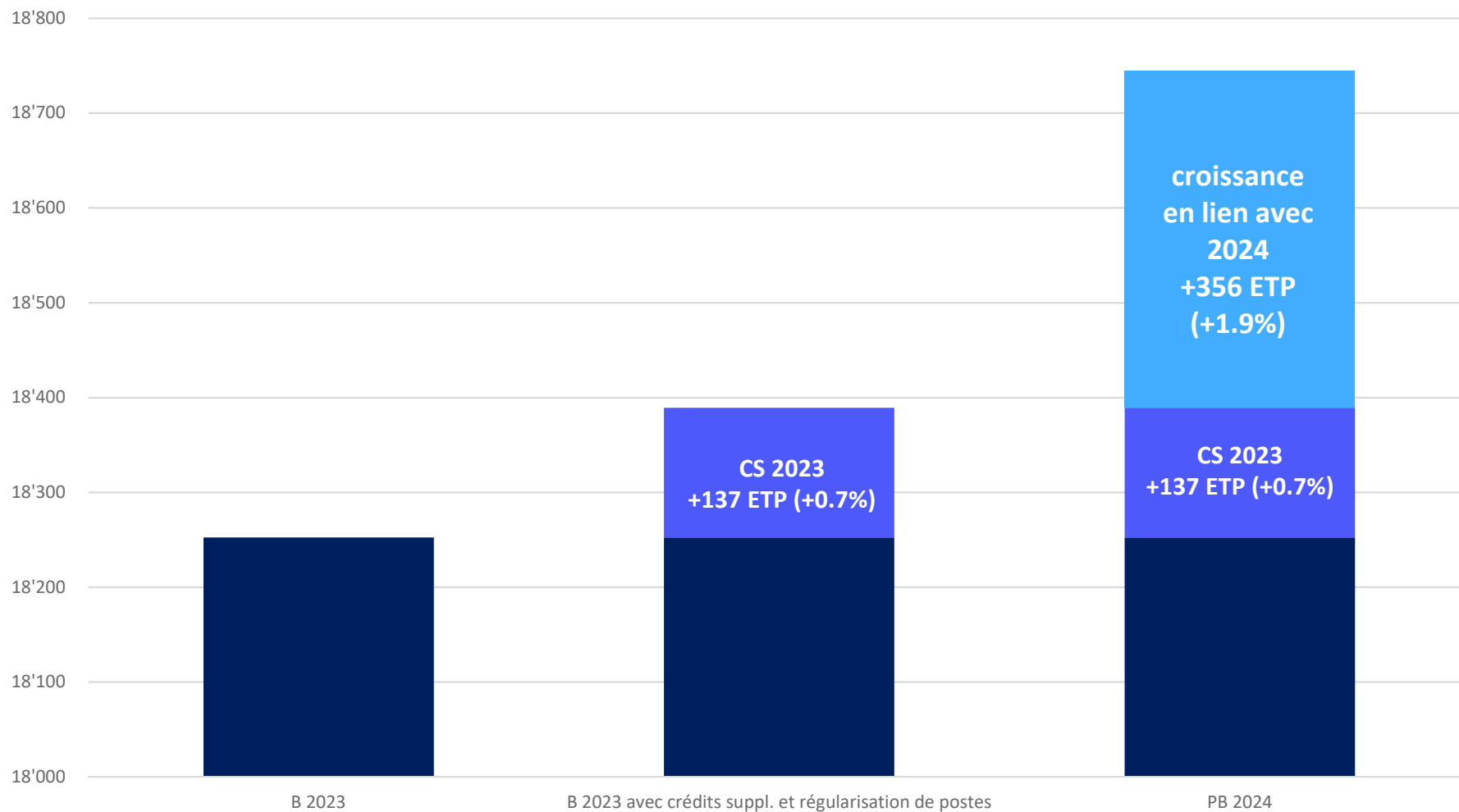
Croissance des charges par politique publique

Variation des charges par rapport au budget 2023 (en millions)



Évolution des postes

Progression des ETP
entre le B2023 et le PB 2024



Détail de l'évolution des postes

Variations des postes au PB 2024	en ETP	en %
ETP liés aux crédits supplémentaires 2023 adoptés	105.7	0.6%
ETP liés à la régularisation de postes auxiliaires au PJ	31.0	0.2%
Autres ETP (croissance en lien avec 2024)	355.6	1.9%
<i>Dont ETP partiellement ou totalement financés par des revenus</i>	<i>28.6</i>	<i>0.2%</i>
TOTAL ETP	492.3	2.7%

Investissements

729 millions d'investissements nets prévus en 2024, soit +60 millions (+9%) par rapport au budget 2023, pour:

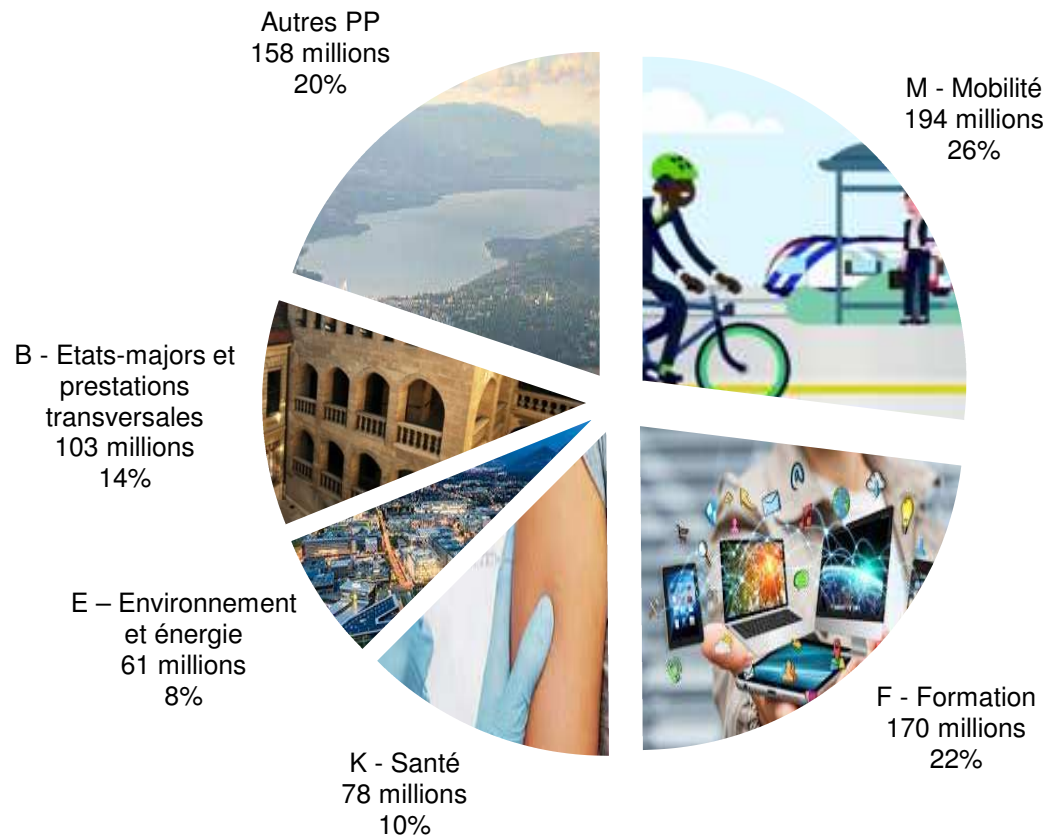
- poursuivre le développement des infrastructures nécessaires pour accompagner la croissance économique et démographique du canton et de sa région,
- accélérer les investissements et les subventions en faveur de la transition écologique,
- soutenir la transition numérique afin de moderniser et développer les services et les systèmes d'information et de communication de l'Etat.

<i>En millions de francs</i>	B 2023	PB 2024	Ecart
Dépenses d'investissement	704	764	60
Recettes d'investissement	35	35	0
Investissements nets	669	729	60

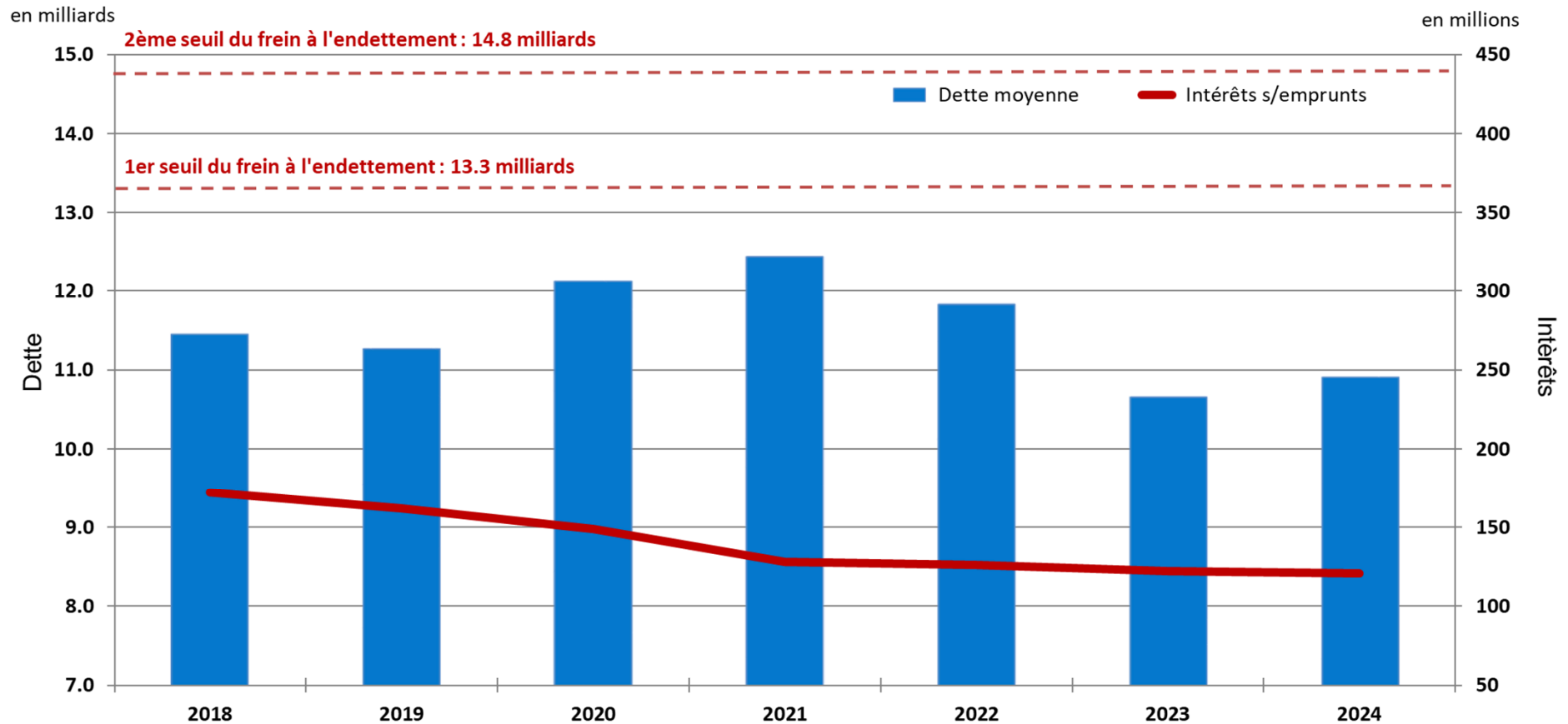
Hors prêts du patrimoine administratif, cessions et transferts d'actifs

Investissements

Au PB 2024, les dépenses d'investissement s'établissent à 764 millions, principalement pour les politiques publiques :



Maîtrise de la dette



Conclusion

- Respect du déficit maximum admissible pour la première fois depuis l'instauration des dispositions transitoires en 2020.
- Maîtrise budgétaire pour garantir des finances publiques saines et durables, éloignant ainsi les risques d'enclenchement du frein au déficit.
- Déficit dû à la forte croissance des charges, notamment celles liées aux prestations sociales et à la crise migratoire.
- Contrôle des charges en fixant une limite à la croissance des postes inférieure à 2%, hors crédits supplémentaires acceptés et régularisations des postes de l'exercice 2023.
- Prudence sur le maintien des niveaux de croissance des revenus observés ces trois dernières années.
- Maintien du niveau des investissements afin d'initier les transitions écologique et numérique.
- Les priorités politiques à moyen terme et les mesures structurelles seront présentées dans le programme de législature et le PFQ.



Merci de votre attention !